Carrière à cailloux en forêt de Carnelle

Dans le Trait d'Union de janvier 1999, nous vous parlions des moyens d'entretien
es 1830.



Chef de famille, bêtes de somme et charrettes étaient requis pour creuser les carrières et transporter les cailloux. Au vu de cette carte postale, nous constatons qu'en 1913 les carrières étaient encore exploitées. Souhaitons que, pour bêtes et gens, les prestations étaient plus favorables. Pour se rendre aux chemins ruraux, les charrettes devaient certainement emprunter l'actuelle rue du cimetière, puisque auparavant cette voie était dénommée "rue aux cailloux".

À propos des carrières : il en existe d'autres, méconnues du grand public, qu'il nous semble utile de porter à votre connaissance. Un document cartographique définissant la zone concernée a été établie en juillet 2000 par les services de l'état. Ces carrières souterraines présentent des risques de mouvements de terrain liés à la présence de gypse dont les éléments constitutifs peuvent réagir chimiquement sous l'action de l'eau (ruissellement, humidité, fractures naturelles). En milieu naturel, des poches de dissolution vont ainsi se développer, leur ruine aboutir à un mouvement vertical de surface : affaissement ou

effondrement. Par chance, le risque (situé en forêt de Carnelle) n’affecte pas la partie urbanisée de la commune.

Ginette Bianchi

Liens utiles
Notre village vers 1900 vu par Ginette Bianchi